

DISTRICT PROPRE :

Monsieur DAUX demande à ce qu'un courrier soit envoyé au District Urbain afin que les bennes soient enlevées plus fréquemment, les riverains se plaignant de nuisances.

Le Conseil demande au Département d'envisager de subventionner le coût de cette opération, car la Commune étant en limite de la circonscription géométrique districale, ces bennes sont utilisées par des Administrés des communes limitrophes.